



# Téléservice Identifiant National de Santé (INS) intégré aux LPS

Référence : SEL-MP-043 / Version : 01.01.01 / Date : 08/06/2020  
Sécurité : LIBRE / État : REFERENCE

Ce document a été élaboré par le GIE SESAM-Vitale.

Conformément à l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, toute représentation ou reproduction (intégrale ou partielle) du présent ouvrage, quel que soit le support utilisé, doit être soumise à l'accord préalable écrit de son auteur.

Il en est de même pour sa traduction, sa transformation, son adaptation ou son arrangement, quel que soit le procédé utilisé.

**Tout manquement à ces obligations constituerait un délit de contrefaçon, au sens des articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle, susceptible d'entraîner des sanctions pour l'auteur du délit.**

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
1.1	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE .....	4
1.2	ABRÉVIATIONS .....	4
1.3	GUIDE DE LECTURE .....	5
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION FONCTIONNELLE.....</b>	<b>6</b>
2.1	INTRODUCTION.....	6
2.2	ACTEURS ET OBJECTIFS D'UTILISATION DU SYSTÈME .....	8
2.3	DESCRIPTION DU PROCESSUS « OBTENIR L'INS ET LES TRAITS D'IDENTITÉ DE RÉFÉRENCE DU PATIENT AVEC UNE CARTE VITALE » .....	9
2.4	DESCRIPTION DU PROCESSUS « OBTENIR L'INS ET LES TRAITS D'IDENTITÉ DE RÉFÉRENCE DU PATIENT SANS CARTE VITALE » .....	12
<b>3</b>	<b>ÉLÉMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU SERVICE .....</b>	<b>15</b>
3.1	LES COMPOSANTS DU POSTE DE TRAVAIL .....	15
3.2	DESCRIPTION TECHNIQUE.....	16
3.3	ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL .....	17
3.3.1	<i>Environnement de test</i> .....	17
3.3.2	<i>Environnement de production</i> .....	17
3.4	DESCRIPTION DES SERVICES .....	18
3.4.1	<i>Description fonctionnelle des données</i> .....	18
3.4.2	<i>WS_INS1 : récupérer INS avec carte Vitale</i> .....	21
3.4.3	<i>WS_INS2 : récupérer INS sans carte Vitale</i> .....	23

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	6
FIGURE 2 : ACTEURS ET OBJECTIFS D'UTILISATION DU SYSTÈME.....	8

## TABLE DES ANNEXES

<b>ANNEXE 1</b>	<b>LISTE DES ERREURS .....</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>GUIDE DE LECTURE .....</b>	<b>29</b>

## 1 INTRODUCTION

L'article L. 1111-8-1 du code de la santé publique prévoit que le numéro d'inscription (NIR) au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP/SNGI) doit être utilisé comme identifiant de santé (INS) des personnes pour leur prise en charge à des fins sanitaires et médico-sociales dans les conditions prévues à l'article L. 1110-4 du code de la santé publique.

Les modalités d'utilisation de l'INS et plus particulièrement la finalité de son usage et les personnes habilitées à opérer le référencement des données sur sa base sont prévues aux articles R. 1111-1 et suivants du code de la santé publique.

Ces modalités sont complétées au moyen d'un référentiel opposable publié par arrêté [REF-INS]. L'ANS fournit également une foire aux questions [FAQ-INS].

Il est précisé que la mise en œuvre de l'INS et l'usage du téléservice objet du présent guide :

- ne peuvent en aucun cas empêcher la prise en charge d'un patient comme cela est prévu par le code de la santé publique ;
- nécessitent que le traitement de données personnelles dans lequel le téléservice s'inscrit doit être conforme au règlement général sur la protection des données et à la loi dite informatique et libertés modifiée et aux exigences du référentiel [REF-INS] pour ce qui le concerne.

### 1.1 Documents de référence

Appellation	Type et titre	Référence
REF-INS	Référentiel INS	Cf. site de l'ANS
FAQ-INS	Foire aux questions	
OID-INS	Liste des OID des autorités d'affectation des INS	ASIP_Programme_INS-OID_autorites_affectation_INS_v2.pdf
CI	Cadre d'interopérabilité des TLSi AMO	CI_TLSI_AMO
Accès cartes	Description des modalités d'accès aux cartes CPS et Vitale	SEL-INF-031
Erreurs SIR	Table des erreurs du SIR	SEL-INF-032

### 1.2 Abréviations

Abréviations	
ANS	Agence du Numérique en Santé
CPS / CPx	Carte de Professionnel de Santé
EF	Entité Fonctionnelle (cf. §1.3)
INS	Identifiant National de Santé
LPS	Logiciel de Professionnel de Santé
NIA	Numéro d'Immatriculation d'Attente
NIR	Numéro d'Inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques
OID	<i>Object Identifier</i> , identifiant d'objets

RG	Règle de Gestion (cf. §1.3)
RNIPP	Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques
SIR	Système Inter-régime
SNGI	Système National de Gestion des Identités
XSD	XML Schema Definition
WS	Web service

---

### 1.3 Guide de lecture

Le guide de lecture est disponible dans l'annexe 2 à la fin de ce document.

Certaines données facultatives dans les XSD (cf. occurrence XSD = 0..1) doivent obligatoirement être alimentées lors de l'appel du service. Se référer au chapitre 2 pour connaître les données obligatoires. Cf. « O » (obligatoire) et « F » (facultatif) dans la colonne « O/F » dans tableaux décrivant les données.

---

#### Références

Les références spécifiques à ce document sont les suivantes :

**[RG\_INS...]** *Les règles de gestion sont référencées sous la forme RG\_INS... et constituent les exigences fonctionnelles vis-à-vis du LPS et des interfaces entre le LPS et l'Assurance Maladie (en tant que fournisseur des téléservices).*

NB : les recommandations ne font pas partie des exigences LPS.

**EF\_INSxx** *Les entités fonctionnelles sont référencées sous la forme EF\_INSxx et représentent des blocs de données. Elles apparaissent dans les diagrammes décrivant la structure des données en entrée et en sortie des services.*

**EF\_INSxx\_yy** *Les données fonctionnelles reprennent la référence de l'entité à laquelle elles sont rattachées. Un indice (yy) permet de les distinguer au sein de l'entité.*

**WS\_INSx** *(Point d'accès fonctionnel à un) Web Service.*

## 2 DESCRIPTION FONCTIONNELLE

Ce chapitre décrit tous les aspects fonctionnels du téléservice INS.

Le cas échéant, la description d'une fonction peut conduire à un renvoi aux éléments techniques correspondants (valeurs des champs et formats notamment), nécessaires à la mise en œuvre du téléservice à proprement parler. Ces éléments figurent dans le chapitre « Éléments techniques spécifiques au service », page 15.

### 2.1 Introduction

Le téléservice INS intégré au LPS (INSi) permet aux seuls acteurs de la santé et du médico-social respectant les conditions de sécurité rappelées par le référentiel INS [REF-INS] d'acquérir l'INS et les traits d'identité de référence d'un patient pour répondre aux finalités prévues par les textes encadrant l'usage de l'INS.

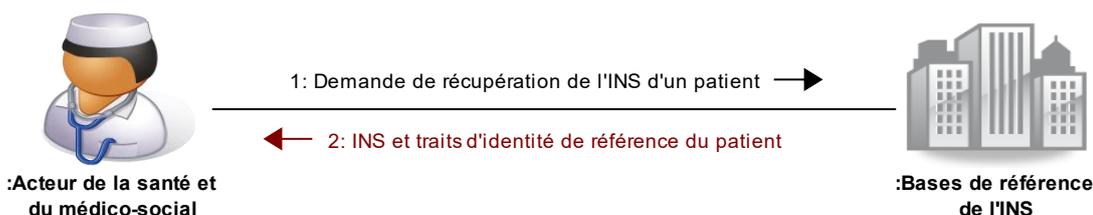


Figure 1 : présentation générale

Ce téléservice s'inscrit dans le cadre d'interopérabilité des TLSi AMO [CI].

L'accès au téléservice INSi nécessite l'utilisation de la CPS, CPF ou CPE nominative. Dans la suite du document, ces cartes sont désignées par le terme CPx.

L'usage de la carte Vitale du patient est préconisé mais non imposé.

#### Périmètre

##### *Acteurs de la santé et du médico-social*

Le cercle de ces acteurs est posé par les articles L. 1111-8-1, L. 1110-4 et R. 1111-8-1 et suivants du code de la santé publique.

Les contraintes portant sur ces acteurs sont définies dans le référentiel INS [REF-INS].

Certains acteurs ne peuvent pas utiliser le téléservice INSi. Ce contrôle est effectué par le service. Pour information, il s'agit notamment des acteurs des assurances privées (secteur d'activité SA23) et des acteurs de la médecine du travail (spécialités SM25 et SCH35).

##### *Patients / usagers*

Toutes les personnes possédant un NIR ou un NIA.

L'intégration de l'INS et l'usage du téléservice INSi ne modifie pas les conditions de prise en charge sanitaire et médico-sociale (notamment pour les personnes ne bénéficiant pas d'INS qui sont tout de même prises en charge cf. art. R.1111-8-1 II).

#### Principes

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP/SNGI) contient les INS et les traits d'identité de référence des personnes physiques en France.

Le téléservice utilise :

- une base RFI contenant une copie des informations concernant les bénéficiaires du régime général et des régimes hébergés,
- le SNGI pour les bénéficiaires des autres régimes (= hors régime général et hors régimes hébergés).

Les INS obtenus par le service INSi comportent les données suivantes :

- un NIR (avec clé) ou un NIA (avec clé),
- un OID (cf. valeurs dans le document [OID-INS]).

Les contraintes concernant l'usage de l'INS et des traits d'identité sont définies dans le référentiel INS [REF-INS].

## Intégration des services

Le tableau ci-dessous indique les services à implémenter.

Fonctionnalité INSi	Service INSi	Implémentation
Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient avec une carte Vitale	WS_INS1	Obligatoire si la lecture de la carte Vitale est implémentée dans le LPS
Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient sans carte Vitale	WS_INS2	Obligatoire

## Limitations du téléservice

### Concernant tous les bénéficiaires

Les données alphanumériques (nom et prénom) en entrée du service ne doivent pas comporter de minuscule, de signe diacritique (accent, tréma, cédille, ...) ni de ligature (Æ, Œ, ...). Cf. la description des données page 19 pour plus de détails. Les données alphanumériques en sortie du service suivent les mêmes règles.

Au démarrage du service, lors de la recherche sans carte Vitale, les lieux de naissance alphanumériques ne sont pas gérés en entrée du service (cas de la Corse). Seuls les lieux de naissance numériques sont pris en compte. Dans ce contexte, les logiciels ne doivent pas fournir des lieux de naissance alphanumériques en entrée du service. Cependant, les lieux de naissance fournis en sortie du service peuvent être alphanumériques comme indiqué dans le Code Officiel Géographique (COG) de l'INSEE.

### Concernant les bénéficiaires du régime général (ou d'un régime hébergé)

L'historique des INS d'un patient est limité à 10 changements d'INS effectués après 2006 dans le cadre du régime général ou d'un régime hébergé.

Pour obtenir un INS sans carte Vitale, plusieurs prénoms peuvent être saisis dans le LPS. Un seul prénom étant exploité par le service dans ce cas, le LPS doit appeler le service pour chaque prénom saisi.

Les NIA ne seront pas fournis au démarrage du service. Cependant, la prise en compte des NIA par le LPS fait partie des tests de conformité.

Au démarrage du service, les lieux de naissance alphanumériques ne sont pas gérés en sortie du service (cas de la Corse). Ils sont fournis au format numérique (20xxx pour le cas de la Corse).

### Concernant les bénéficiaires des autres régimes (= hors régime général et hors régimes hébergés)

Les NIA ne seront pas fournis au démarrage du service. Cependant, la prise en compte des NIA par le LPS fait partie des tests de conformité.

L'historique des INS d'un patient n'est pas remonté par le service « Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient sans carte Vitale » (WS\_INS2).

Le service « Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient avec la carte Vitale » (WS\_INS1) indique, dans l'historique des INS des types de matricules (NIR ou NIA) potentiellement erronés.

Le service INSi ne permet pas d'obtenir l'INS des bénéficiaires de ces régimes à partir de la carte Vitale si celle-ci ne contient pas le nom de naissance du patient (nom de naissance non renseigné en carte ou différent du nom de naissance du patient).

## 2.2 Acteurs et objectifs d'utilisation du système

Le téléservice INSi permet d'obtenir l'INS et les traits d'identité de référence d'un patient. Le téléservice offre deux modes de fonctionnement : avec ou sans carte Vitale.

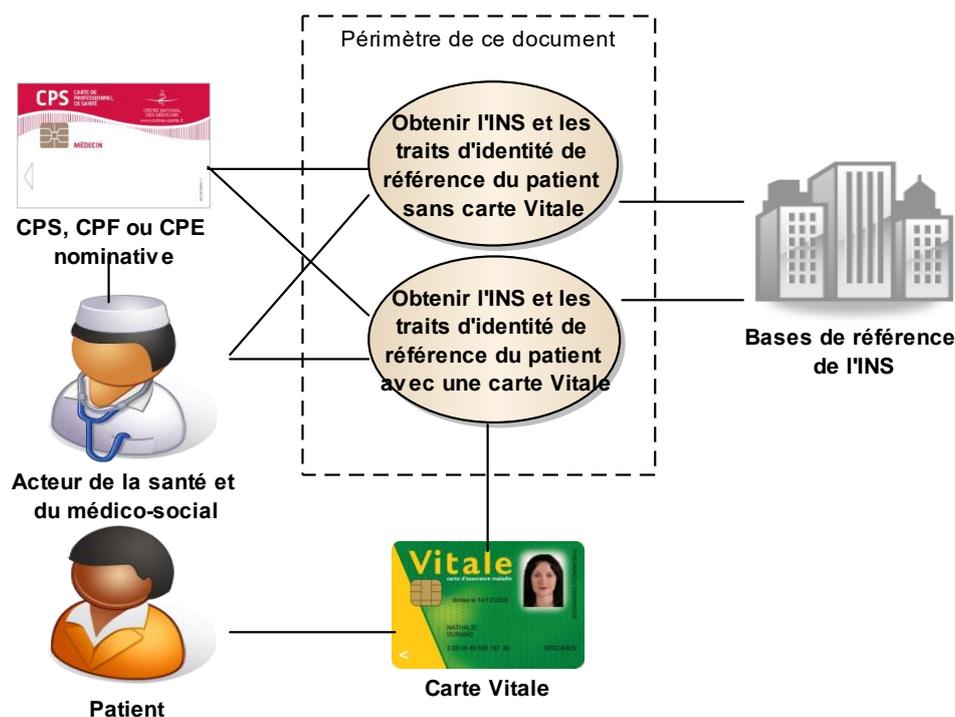


Figure 2 : acteurs et objectifs d'utilisation du système

Acteurs	
	Définition du rôle
<b>Acteur de la santé et du médico-social</b> (également appelé l'utilisateur du service)	Acteur participant à la prise en charge sanitaire ou au suivi médico-social d'un patient. Les contraintes portant sur cet acteur sont définies dans le référentiel INS [REF-INS].
<b>CPS, CPF ou CPE nominative</b>	La carte CPS, CPF ou CPE nominative de l'acteur de la santé ou du médico-social est obligatoire pour l'utilisation du service INSi.
<b>Patient</b>	Usager du système de santé français. Cf. le référentiel INS [REF-INS] pour plus d'informations.
<b>Carte Vitale</b>	Dans le cas d'usage « avec une carte Vitale », les données à transmettre au téléservice sont acquises à partir de la carte Vitale.
<b>Bases de référence de l'INS</b>	Ces bases contiennent l'INS et les traits d'identité de référence de chaque patient.

## 2.3 Description du processus « Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient avec une carte Vitale »

### Prérequis

La carte Vitale est présente dans lecteur de cartes et le patient est sélectionné parmi les bénéficiaires en carte Vitale.

### Événement déclencheur

L'acteur de la santé et du médico-social souhaite obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient.

### Description

Le LPS acquiert les données d'appel du web service « Récupérer INS avec carte Vitale » (WS\_INS1).

Le LPS appelle le web service « Récupérer INS avec carte Vitale » (WS\_INS1).

Deux appels du web service peuvent être nécessaires.

- Lors du premier appel, la donnée « nom de naissance » est alimenté avec le nom patronymique du porteur de la carte Vitale ;
- Si le service ne trouve pas un résultat unique, le LPS appelle une deuxième fois le web service. Pour cet appel, la donnée « nom de naissance » est alimenté avec le nom usuel du patient sélectionné en carte Vitale.

Nota bene.

- Des contraintes supplémentaires concernant les appels du web service sont décrites dans la suite du document. Cf. les règles de gestion dans la suite du document.
- Les contraintes concernant l'usage de l'INS et des traits d'identité de référence sont décrites dans le référentiel INS [REF-INS].

### Données en entrée

(Les données concernant le patient sont acquises pendant le déroulement du processus.)

### Données en sortie

INS de référence, traits d'identité de référence et historique des INS du patient.

### Règles de gestion

#### **[RG\_INS120] Acquérir les données d'appel du web service « Récupérer INS avec carte Vitale » (WS\_INS1)**

Le LPS acquiert les données suivantes à partir de la carte Vitale. Dans le tableau suivant :

- la première colonne indique la référence et le nom des données à alimenter (ces données sont référencées EF\_INSxx\_yy et sont décrites dans le chapitre 3.4.1),
- la deuxième colonne indique les références des données (groupe - donnée) mentionnées dans le cahier des charges éditeurs SESAM-Vitale 1.40 pour la fonctionnalité « SSV – Lecture droits Vitale » et dans le référentiel DI,
- la troisième colonne indique les références des données dans le référentiel API de lecture sous la forme de balises XML,

- la dernière colonne indique si la données est obligatoire (O) ou facultative (F).

Données INSi à alimenter		SSV	API de lecture	O/F
<b>EF_INS01</b>	<b>RÉCUPÉRER (INS AVEC CARTE) VITALE</b>			
EF_INS01_01	Date de naissance	(104-12)	<ident> <naissance>	O
EF_INS01_02	Rang	(104-13)	<ident> <rangDeNaissance>	O
EF_INS01_03	Nom de naissance	(104-2)	<ident> <nomPatronymique>	F <sup>(1)</sup>
<b>EF_INS02</b>	<b>Matricule Individu</b>			
EF_INS02_01	Numéro identifiant	(104-9)	<ident> <nirCertifie> <sup>(3)</sup>	F <sup>(2)</sup>
<b>EF_INS03</b>	<b>Matricule Ouvrant-Droit</b>			
EF_INS03_01	Numéro identifiant	(101-8)	<ident> <nir> <sup>(3)</sup>	O

<sup>(1)</sup> Le nom de naissance doit être alimenté par le nom patronymique du porteur de la carte Vitale même si le patient n'est pas le porteur de la carte Vitale. Les caractères du nom patronymique doivent être convertis en caractères acceptés par le service. Cf. définition de la donnée « nom de naissance » page 19. Cette donnée peut ne pas être alimentée si le nom patronymique du porteur de la carte Vitale n'est pas renseigné en carte.

<sup>(2)</sup> Le LPS doit acquérir cette donnée si celle-ci est disponible en carte.

<sup>(3)</sup> Les balises <nir> et <nirCertifie> fournies par l'API de lecture contiennent les données suivantes concaténées : NIR, un espace et clé du NIR. Le LPS ne doit acquérir que le NIR. L'espace et la clé du NIR ne doivent pas être utilisés pour l'appel du service.

**[RG\_INS140] Appeler le web service « Récupérer INS avec carte Vitale » (WS\_INS1) avec le nom de famille du porteur de la carte Vitale**

Le LPS appelle le web service en passant en entrée les données acquises précédemment.

La description technique des données en entrée et en sortie du web service est disponible dans le chapitre 3.4.2.

En cas de succès, le service retourne l'INS, les traits d'identité de référence et l'historique des INS du patient ainsi qu'un code de compte rendu égal à « 00 » (double zéro) signifiant qu'un résultat unique a été trouvé.

Le LPS doit signifier le caractère non définitif de l'INS, si celui-ci est de type NIA. Cf. valeur de l'OID correspondant dans le document [OID-INS].

Le processus s'arrête. Les règles de gestion suivantes ne sont pas mises en œuvre.

**↳ Cas particulier n°1**

Le service retourne un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro) signifiant que le service n'a pas trouvé un résultat unique.

Le processus continue. Cf. les règles de gestion ci-dessous.

**[RG\_INS160] Acquérir le nom de naissance en utilisant le nom usuel du patient**

Condition : le service a retourné (cf. RG\_INS140) un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro).

Le LPS acquiert la donnée suivante à partir de la carte Vitale. Les autres données acquises précédemment sont conservées à l'identique.

Données INSi à alimenter		SSV	API de lecture	O/F
EF_INS01	RÉCUPÉRER (INS AVEC CARTE) VITALE			
EF_INS01_03	Nom de naissance	(104-1)	<ident> <nomUsuel>	O <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Le nom de naissance doit être alimenté par le nom usuel du patient sélectionné en carte Vitale. Les caractères du nom usuel doivent être convertis en caractères acceptés par le service. Cf. définition de la donnée « nom de naissance » page 19.

**↳ Cas d'erreur n°1**

Le nom usuel du patient n'est pas renseigné en carte Vitale.

Le processus s'arrête. Les règles de gestion suivantes ne sont pas mises en œuvre.

**↳ Cas d'erreur n°2**

Le nom usuel du patient (après conversion des caractères) est identique au nom patronymique du porteur de la carte Vitale (après conversion des caractères).

Le processus s'arrête. Les règles de gestion suivantes ne sont pas mises en œuvre.

**[RG\_INS180] Appeler le web service « Récupérer INS avec carte Vitale » (WS\_INS1) avec le nom usuel du patient**

Conditions :

- le service a retourné (cf. RG\_INS140) un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro),
- le nom usuel du patient est renseigné en carte Vitale,
- le nom usuel du patient (après conversion des caractères) est différent du nom patronymique du porteur de la carte Vitale (après conversion des caractères).

Le LPS appelle le web service en passant en entrée les données acquises précédemment.

La description technique des données en entrée et en sortie du web service est disponible dans le chapitre 3.4.2.

En cas de succès, le service retourne l'INS, les traits d'identité de référence et l'historique des INS du patient ainsi qu'un code de compte rendu égal à « 00 » (double zéro) signifiant qu'un résultat unique a été trouvé.

Le LPS doit signifier le caractère non définitif de l'INS, si celui-ci est de type NIA. Cf. valeur de l'OID correspondant dans le document [OID-INS].

**↳ Cas d'erreur**

Si le service retourne un code de compte rendu (EF\_INS99\_01) différent de « 00 » (double zéro), le LPS doit afficher un message à l'utilisateur. Il peut s'agir du libellé retourné par le service (EF\_INS99\_02) ou d'un message adapté par le LPS respectant le sens du libellé retourné par le service (EF\_INS99\_02).

## 2.4 Description du processus « Obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient sans carte Vitale »

### Événement déclencheur

L'acteur de la santé et du médico-social souhaite obtenir l'INS et les traits d'identité de référence du patient sans utiliser la carte Vitale.

### Description

Le LPS acquiert les données d'appel du web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2).

Il est recommandé de positionner le premier prénom d'usage au début de la liste des prénoms afin qu'il puisse être utilisé en premier par le web service.

Le LPS appelle le web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2) pour chaque prénom saisi jusqu'à trouver un résultat unique.

Si aucun résultat unique n'a été trouvé, le LPS appelle le web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2) avec l'ensemble des prénoms saisis.

Nota bene.

- Des contraintes supplémentaires concernant les appels du web service sont décrites dans la suite du document. Cf. les règles de gestion dans la suite du document.
- Les contraintes concernant l'usage de l'INS et des traits d'identité de référence sont décrites dans le référentiel INS [REF-INS].

### Données en entrée

(Les données concernant le patient sont acquises pendant le déroulement du processus.)

### Données en sortie

INS de référence, traits d'identité de référence et historique des INS du patient.

### Règles de gestion

#### **[RG\_INS210] Acquérir les données d'appel du web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2)**

L'utilisateur saisit les données ci-dessous. Les champs de saisie peuvent être prérenseignés par le LPS. L'utilisateur doit vérifier les données avant l'appel du web-service.

EF_INS10	RÉCUPÉRER (INS) SANS (CARTE) VITALE	O/F
EF_INS10_01	Nom de naissance	O
EF_INS10_03	Sexe	O
EF_INS10_04	Date de naissance	O
EF_INS10_05	Lieu de naissance	F

**[RG\_INS220] Acquérir les prénoms du patient**

L'utilisateur saisit la donnée ci-dessous. Les champs de saisie peuvent être prérenseignés par le LPS. L'utilisateur doit vérifier les données avant l'appel du web-service.

EF_INS110	Liste des prénoms	O/F
EF_INS110_02	Prénom Cette donnée, à occurrences multiples, est locale au LPS. Chaque occurrence de cette donnée ne doit contenir qu'un seul prénom. Il est recommandé de positionner le premier prénom d'usage au début de la liste des prénoms afin qu'il puisse être utilisé en premier par le web service.	O

La description fonctionnelle des données est disponible dans le chapitre 3.4.1.

**[RG\_INS230] Acquérir la donnée « prénom » pour l'appel du web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2)**

Le LPS acquiert la donnée « prénom » avant chaque appel du web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2).

EF_INS10	RÉCUPÉRER (INS) SANS (CARTE) VITALE	O/F
EF_INS10_02	Prénom(*)	O

(\*) Avant le n<sup>ième</sup> appel du web service, le LPS alimente cette donnée avec le n<sup>ième</sup> prénom saisi dans la liste des prénoms (EF\_INS110\_02).

- Avant le premier appel, cette donnée est alimentée avec le premier prénom,
- Avant le deuxième appel, cette donnée est alimentée avec le deuxième prénom, ...

**[RG\_INS240] Appeler le web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2) avec un prénom du patient**

Le LPS appelle le web service en passant en entrée les données acquises dans les règles de gestion précédentes sauf la liste des prénoms saisis (EF\_INS110\_02) qui est une donnée locale au LPS. Un seul prénom est passé en entrée du service à chaque appel.

La description technique des données en entrée et en sortie du web service est disponible dans le chapitre 3.4.3.

En cas de succès, le service retourne l'INS, les traits d'identité de référence et l'historique des INS du patient ainsi qu'un code de compte rendu égal à « 00 » (double zéro) signifiant qu'un résultat unique a été trouvé.

Le LPS doit signifier le caractère non définitif de l'INS, si celui-ci est de type NIA. Cf. valeur de l'OID correspondant dans le document [OID-INS].

Le processus s'arrête. Les règles de gestion suivantes ne sont pas mises en œuvre.

**↳ Cas particulier n°1**

Le service retourne un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro) signifiant que le service n'a pas trouvé un résultat unique et il reste d'autres prénoms à traiter dans la liste des prénoms (EF\_INS110\_02).

Dans ces conditions, le LPS acquiert le prénom suivant (cf. RG\_INS230) et appelle une nouvelle fois le service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2) (cf. RG\_INS240).

**↳ Cas particulier n°2**

Le service retourne un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro) signifiant que le service n'a pas trouvé un résultat unique et tous les prénoms de la liste des prénoms (EF\_INS110\_02) ont été traités.

Dans ces conditions, le processus continue. Cf. les règles de gestion ci-dessous.

**[RG\_INS250] Acquérir tous les prénoms du patient pour l'appel du web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2)**

Le LPS alimente la donnée « prénom » avec tous les prénoms saisis.

EF_INS10	RÉCUPÉRER (INS) SANS (CARTE) VITALE	O/F
EF_INS10_02	Prénom <sup>(*)</sup>	O

(\*) Cette donnée est alimentée à partir de la liste des prénoms saisis (EF\_INS110\_02) :

- en respectant l'ordre de la liste ;
- en séparant les prénoms avec un espace.

**[RG\_INS260] Appeler le web service « Récupérer INS sans carte Vitale » (WS\_INS2) avec tous les prénoms du patient**

Le LPS appelle le web service en passant en entrée les données acquises dans les règles de gestion précédentes sauf la liste des prénoms saisis (EF\_INS110\_02) qui est une donnée locale au LPS. La donnée « prénom » (EF\_INS10\_02) est alimentée avec tous les prénoms saisis (cf. règle de gestion RG\_INS250).

La description technique des données en entrée et en sortie du web service est disponible dans le chapitre 3.4.3.

En cas de succès, le service retourne l'INS, les traits d'identité de référence et l'historique des INS du patient ainsi qu'un code de compte rendu égal à « 00 » (double zéro) signifiant qu'un résultat unique a été trouvé.

Le LPS doit signifier le caractère non définitif de l'INS, si celui-ci est de type NIA. Cf. valeur de l'OID correspondant dans le document [OID-INS].

 **Cas d'erreur**

Le service retourne un code de compte rendu différent de « 00 » (double zéro) signifiant que le service n'a pas trouvé un résultat unique.

Dans ces conditions, le LPS doit afficher un message à l'utilisateur indiquant qu'aucun résultat unique n'a été trouvé. Optionnel : le LPS peut afficher le message retourné à chaque appel du service (EF\_INS99\_02, dans cette règle et dans RG\_INS240) ou d'un message adapté par le LPS respectant le sens du libellé retourné par le service.

Si le lieu de naissance (EF\_INS10\_05) n'a été saisi, le LPS permet de saisir cette donnée en recommençant le processus décrit dans ce chapitre.

## 3 ÉLÉMENTS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES AU SERVICE

Les mécanismes techniques mis en œuvre sont décrits dans le cadre d'interopérabilité [CI]. Ce chapitre traite uniquement des spécificités de ce téléservice.

Le cadre d'interopérabilité contient toutes les informations techniques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour l'intégration d'un téléservice à un logiciel de santé.

La section présente décrit quant à elle tous les éléments **spécifiques au service**, et rien que ces éléments.

Vous devez donc vous appuyer sur les deux documents pour avoir la totalité des informations nécessaires.

Les formats, plages de valeurs et types des données spécifiés dans le présent document sont présentés à titre indicatif. Ils peuvent être amenés à évoluer. Seuls les schémas XSD constituent la référence des échanges.



Les formats des données sont décrits dans le cadre d'interopérabilité [CI].

Concernant l'alimentation des données, une donnée facultative dans les schémas XSD peut être obligatoire pour le bon fonctionnement du téléservice. Les données obligatoires au niveau fonctionnel sont précisées dans le chapitre 2.

### 3.1 Les composants du poste de travail

Le poste de travail doit disposer de composants permettant au logiciel d'accéder aux cartes à puces.

Les composants d'accès liés à la carte CPx peuvent être :

- les librairies cryptographiques (CryptoLib) de l'ANS,
- et pour certaines données de la carte CPx, les API SSV.

Les composants utilisés pour l'accès à la carte VITALE sont :

- les Fournitures SESAM-Vitale (FSV),
- ou les API de lecture,
- ou une solution homologuée (Dispositif Intégré ou DI) SESAM-Vitale.

Grâce aux données obtenues des cartes, le logiciel formate ses requêtes et les envoie sur une liaison sécurisée préalablement établie.



Toutes les documentations des produits cités ci-dessus sont disponibles sur la plateforme de diffusion du GIE SESAM-Vitale ou le site de l'ANS.



Pour davantage d'informations concernant les composants d'accès aux cartes, veuillez vous référer au document [Accès cartes].

## 3.2 Description technique

Le téléservice INSi est intégré au LPS et s'inscrit dans le cadre d'interopérabilité des TLSi AMO [CI].

Pour l'intégration du téléservice INSi, le poste de travail doit prendre en compte les exigences décrites ci-dessous.

### Occurrences des données

Dans le contexte de INSi :

- L'authentification du PS (identification forte) prend la forme d'une assertion PS signée par la carte CPx,
- L'identification du LPS prend la forme d'un contexte LPS,
- Lorsqu'une carte Vitale est utilisée, son identification prend la forme d'une assertion Vitale non signée,
- L'identification du bénéficiaire prend la forme d'un contexte BAM.

Les assertions et les contextes sont décrits dans le cadre d'interopérabilité [CI].

INSi utilise les assertions et contextes suivants :

	Assertion PS	Assertion Vitale	Contexte BAM	Contexte LPS
WS_INS1	obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
WS_INS2	obligatoire	-	obligatoire	obligatoire

### Niveaux de contrôle des assertions

Un contrôle est effectué sur les niveaux des assertions, en référence au Cadre d'Interopérabilité [CI].

Opérations	Assertion PS	Assertion Vitale
WS_INS1	Niveau 2	Niveau 2
WS_INS2	Niveau 2	-

### Renseignement des Assertions et Contextes

Le tableau ci-dessous présente pour chaque opération, les champs à renseigner dans les en-têtes **en plus** des champs obligatoires décrits dans le cadre d'interopérabilité :

Assertion / Contexte	Champs	Renseignement	WS_INS1	WS_INS2
Assertion PS			X	X
	AttributeStatement		X	X
	identifiantFacturation	Pour les établissements, numéro FINESS géographique. Pour les autres, identifiant AM de facturation.	X	X

		codeSpecialite	Cf. définition dans le cadre d'interopérabilité.	(1)	(1)
		secteurActivite	Cf. définition dans le cadre d'interopérabilité.	X	X
<b>Contexte BAM</b>	COUVERTURE			X	X <sup>(2)</sup>
	ASSURE			X	-
		Id		X	-
		Num	EF_INS03_01	X	-
	BENEFICIAIRE			X	-
		Nir		X	-
		Num	EF_INS02_01	X	-
		DateNai	EF_INS01_01	X	-
		Rang	EF_INS01_02	X	-

(1) le champ codeSpecialite doit être fourni pour les médecins et les médecins en formation.

(2) Dans le mode sans carte Vitale, le contexte BAM doit être présent et ne doit contenir que les données obligatoires définies dans le cadre d'interopérabilité et une balise COUVERTURE vide (<COUVERTURE />).

### 3.3 Environnements de travail

Deux environnements sont disponibles : un environnement de test et un environnement de production. Le passage de l'un à l'autre implique des changements de configuration qui ont un impact sur les flux XML échangés au sein de l'infrastructure.

#### 3.3.1 Environnement de test

##### URL d'appel

L'URL d'appel est : <https://qualiflps.services-ps.ameli.fr/lps>

##### Numéro d'autorisation

Vous devez utiliser le numéro d'autorisation de test fourni par le CNDA lors de la signature des conditions particulières de la convention.

Pour plus d'informations, voir le guide de tests de conformité du CNDA, chapitre « Pré-requis ».

#### 3.3.2 Environnement de production

##### URL d'appel

L'URL d'appel est : <https://services-ps.ameli.fr/lps>

##### Numéro d'autorisation

Vous devez utiliser le numéro d'autorisation définitif obtenu auprès du CNDA à l'issue de la procédure d'autorisation.

## 3.4 Description des services

### 3.4.1 Description fonctionnelle des données

Ce chapitre décrit chaque donnée échangée entre le LPS et l'Assurance Maladie d'un point de vue fonctionnel.

#### Description des données

Les occurrences des données ne sont pas indiquées dans les tableaux ci-dessous car elles sont spécifiques à chaque message (requête ou réponse) de chaque service.

Les listes de valeurs sont présentées sous la forme suivante :

- <une valeur> : <signification de cette valeur>,
- <une autre valeur> : ...

Les relations entre les entités et le format des données sont décrites dans les schémas de présentation des données dans les chapitres suivants.

#### Nom technique vs. nom fonctionnel

Les noms fonctionnels comportent des espaces, des accents, parfois des mots de liaison ou des mots complémentaires afin de faciliter la lecture et la compréhension.

Les chapitres suivants présentent les données XML en indiquant les noms des balises telles qu'elles apparaissent dans les WSDL.

Exemples de noms fonctionnels (§3.4.1)	Exemples de noms techniques (§3.4.2)
Date de naissance	DateNaissance

#### Données fonctionnelles

Le tableau ci-dessous décrit une donnée locale au LPS nécessitant un traitement avant envoi à l'Assurance Maladie.

EF_INS110	Liste des prénoms	Liste des prénoms dans l'ordre de l'état civil
EF_INS110_02	Prénom	Donnée à occurrences multiples. Chaque occurrence contient un des prénoms du patient. Pour le format de donnée de chaque prénom, cf. EF_INS10_02.

Le tableau ci-dessous concerne les données transmises à l'Assurance Maladie.

EF_INS01	Récupérer (INS avec carte) vitale	
EF_INS01_01	Date de naissance	Date de naissance du patient au format SSAA-MM-JJ. La date peut être lunaire.
EF_INS01_02	Rang	Rang (de naissance ou autre) du patient sur 1 caractère numérique.

EF_INS01_03	Nom de naissance	<p>Lettres majuscules non accentuées (A à Z), espace, et caractères spéciaux apostrophe « ' » (code ASCII 39), tiret « - » (code ASCII 45), double tiret « -- » (deux codes ASCII 45).</p> <p>Des règles syntaxiques s'appliquent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 1<sup>er</sup> caractère doit être différent de blanc (espace) et de tiret,</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> caractère peut être égal à l'apostrophe,</li> </ul> <p>Blanc (espace) et apostrophe ne peuvent être doublés ou combinés.</p>
<b>EF_INS02</b>	<b>Matricule Individu</b>	
EF_INS02_01	Numéro identifiant	NIR du bénéficiaire (sans clé) sur 13 caractères
<b>EF_INS03</b>	<b>Matricule Ouvrant-Droit</b>	
EF_INS03_01	Numéro identifiant	NIR de l'ouvrant-droit (sans clé) sur 13 caractères
<b>EF_INS10</b>	<b>Récupérer (INS) sans (carte) vitale</b>	(Les données concernent le patient.)
EF_INS10_01	Nom de naissance	<p>Lettres majuscules non accentuées (A à Z), espace, et caractères spéciaux apostrophe « ' » (code ASCII 39), tiret « - » (code ASCII 45), double tiret « -- » (deux codes ASCII 45)</p> <p>Des règles syntaxiques s'appliquent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 1<sup>er</sup> caractère doit être différent de blanc (espace) et de tiret,</li> <li>• Le 1<sup>er</sup> caractère peut être égal à l'apostrophe,</li> <li>• Blanc (espace) et apostrophe ne peuvent être doublés ou combinés.</li> </ul>
EF_INS10_02	Prénom	<p>Lettres majuscules non accentuées (A à Z), espace, et caractères spéciaux apostrophe « ' » (code ASCII 39), tiret « - » (code ASCII 45).</p> <p>Des règles syntaxiques s'appliquent à chaque prénom.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le 1<sup>er</sup> caractère doit être différent de blanc (espace) et du tiret,</li> <li>• Le dernier caractère doit être différent du tiret et de l'apostrophe,</li> <li>• Blanc (espace) et apostrophe ne peuvent être doublés.</li> </ul>
EF_INS10_03	Sexe	<p>Valeur « M » : masculin, Valeur « F » : féminin.</p>
EF_INS10_04	Date de naissance	Date au format SSAA-MM-JJ.

EF_INS10_05	Lieu de naissance	Code sur 5 caractères de la commune ou du pays de naissance du patient. Ce code doit être issu du Code Officiel Géographique (COG) de l'INSEE.  Il ne s'agit pas du code postal de la commune de naissance du patient.
-------------	-------------------	--

Le tableau ci-dessous concerne les données fournies par l'Assurance Maladie.

EF_INS20	Résultat	Racine du message de réponse
	(Cf. EF_INS21 et suivantes.)	
EF_INS21	Individu	
	(Cf. EF_INS22 et suivantes.)	
EF_INS22	INS actif	
EF_INS22_01	OID	Identifiant de l'organisme qui a affecté l'INS. Cf. valeurs dans le document [OID-INS].
EF_INS22_02	Date de début	Date d'entrée en vigueur de l'INS au format SSAA-MM-JJ.
EF_INS22_03	Date de fin	Date de fin de validité de l'INS au format SSAA-MM-JJ.
EF_INS23	Identifiant individu	Cet identifiant peut être actif ou historisé.
EF_INS23_01	Numéro identifiant	NIR du patient (sans clé) sur 13 caractères
EF_INS23_02	Clé	Clé du NIR du patient sur 2 caractères
EF_INS24	INS historisés	
EF_INS24_01	OID	Identifiant de l'organisme qui a affecté l'INS
EF_INS24_02	Date de début	Date d'entrée en vigueur de l'INS au format SSAA-MM-JJ.
EF_INS24_03	Date de fin	Date de fin de validité de l'INS au format SSAA-MM-JJ.
EF_INS25	Traits d'identité de référence (balise « TIQ » au niveau technique)	(Les données concernent le patient.)
EF_INS25_01	Nom de naissance	Cette donnée peut ne pas être renseignée.
EF_INS25_02	Liste de prénoms d'usage (Prenom au niveau technique)	Liste de prénoms séparés par un espace.
EF_INS25_03	Liste des prénoms de l'acte de naissance (ListePrenom au niveau technique)	Liste de prénoms séparés par un espace.
EF_INS25_04	Sexe	Valeur « M » : masculin, Valeur « F » : féminin. Cette donnée peut ne pas être renseignée.

EF_INS25_05	Date de naissance	Date au format SSAA-MM-JJ. Cette donnée peut ne pas être renseignée.
EF_INS25_06	Lieu de naissance	Code sur 5 caractères de la commune ou du pays de naissance du patient. Ce code est issu du Code Officiel Géographique (COG) de l'INSEE. Il ne s'agit pas du code postal de la commune de naissance du patient. Cette donnée peut ne pas être renseignée.
<b>EF_INS99</b>	<b>Compte rendu</b>	
EF_INS99_01	Code	Code du compte rendu(*)
EF_INS99_02	Libellé	Libellé du compte rendu(**)

(\*) Les valeurs possibles des codes sont les suivantes :

- « 00 » (double zéro) signifie qu'une identité unique a été trouvée ;
- « 01 » (zéro, un) signifie qu'aucune identité n'a été trouvée ;
- « 02 » (zéro, deux) signifie que plusieurs identités ont été trouvées.

(\*\*) Le libellé du compte rendu ne doit pas être utilisé pour interpréter le retour du service.

### 3.4.2 WS\_INS1 : récupérer INS avec carte Vitale

Le contexte d'appel de ce service et les données à renseigner par le LPS sont décrits dans le chapitre 2.3.

#### Références techniques

##### WSDL

WS_INS	DESIR_ICIR_EXP_1.4.0.wsdl du 06/08/2019
--------	---

##### Action

WS_INS1	rechercherInsAvecCarteVitale v1.0.0
---------	-------------------------------------

##### Messages

REQ_INS1	rechercherInsAvecCarteVitale (INSi_RECIVITALE_INS.xsd du 10/09/2018)
REP_INS1	rechercherInsAvecCarteVitaleResponse (INSi_RESULTAT_INS.xsd du 05/02/2019)

## Données en entrée

Namespace : <http://www.cnamts.fr/INSiRecVit>.

Balises XML		Occurrence XSD	Format	Alimentation données
<b>Gras : élément vide</b> <i>Italique : élément avec contenu</i> <b>Rouge foncé : attribut</b>				
<b>RECVITALE</b>		1		EF_INS01
<b>MatriculeIndividu</b>		0..1		EF_INS02
	<i>NumIdentifiant</i>	1	AN	EF_INS02_01
	<i>Cle</i>	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
	<i>TypeMatricule</i>	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
<b>MatriculeOD</b>		0..1		EF_INS03
	<i>NumIdentifiant</i>	1	AN	EF_INS03_01
	<i>Cle</i>	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
	<i>TypeMatricule</i>	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
	<i>NomNaissance</i>	0..1	AN	EF_INS01_03
	<i>DateNaissance</i>	0..1	DL	EF_INS01_01
	<i>RangNaissance</i>	0..1	AN	EF_INS01_02

## Réponse

Namespace : <http://www.cnamts.fr/INSiResultat>.

Balises XML		Occurrence XSD	Format	Alimentation données
<b>Gras : élément vide</b> <i>Italique : élément avec contenu</i> <b>Rouge foncé : attribut</b>				
<b>RESULTAT</b>		1		EF_INS20
<b>CR</b>		1		EF_INS99
	<i>CodeCR</i>	1	AN	EF_INS99_01
	<i>LibelleCR</i>	1	AN	EF_INS99_02
<b>INDIVIDU</b>		0..1		EF_INS21
<b>INSACTIF</b>		1		EF_INS22
	<b>IdIndividu</b>	1		EF_INS23
	<i>NumIdentifiant</i>	1	AN	EF_INS23_01
	<i>Cle</i>	0..1	AN	EF_INS23_02
	<i>TypeMatricule</i>	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
	<i>OID</i>	1	AN	EF_INS22_01
	<i>DateDeb</i>	0..1	D	EF_INS22_02
	<i>DateFin</i>	0..1	D	EF_INS22_03

	<b>INSHISTO</b>	0..n		EF_INS24
	<b>IdIndividu</b>	1		EF_INS23
	NumIdentifiant	1	AN	EF_INS23_01
	Cle	0..1	AN	EF_INS23_02
	TypeMatricule	0..1	AN	(Balise non utilisée.)
	OID	1	AN	EF_INS24_01
	DateDeb	0..1	D	EF_INS24_02
	DateFin	0..1	D	EF_INS24_03
	<b>TIQ</b>	1		EF_INS25
	NomNaissance	0..1	AN	EF_INS25_01
	Prenom	0..1	AN	EF_INS25_02
	ListePrenom	0..1	AN	EF_INS25_03
	Sexe	0..1	AN	EF_INS25_04
	DateNaissance	0..1	DL	EF_INS25_05
	LieuNaissance	0..1	AN	EF_INS25_06

### 3.4.3 WS\_INS2 : récupérer INS sans carte Vitale

Le contexte d'appel de ce service et les données à renseigner par le LPS sont décrits dans le chapitre 2.4.

#### Références techniques

##### WSDL

WS_INS	DESIR_ICIR_EXP_1.4.0.wsdl du 06/08/2019
--------	---

##### Action

WS_INS2	rechercherInsAvecTraitsIdentite v1.0.0
---------	--

##### Messages

REQ_INS2	rechercherInsAvecTraitsIdentite (INSi_RECSANS_INS.xsd du 24/04/2018)
REP_INS2	rechercherInsAvecTraitsIdentiteResponse (INSi_RESULTAT_INS.xsd du 05/02/2019)

#### Requête

Namespace : <http://www.cnamts.fr/INSiRecSans>.

Balises XML	Occurrence	Format	Valeurs
<b>RECSANSVITALE</b>	1		EF_INS10
NomNaissance	1	AN	EF_INS10_01
Prenom	1..n(*)	AN	EF_INS10_02
Sexe	1	AN	EF_INS10_03
DateNaissance	1	DL	EF_INS10_04

	LieuNaissance	0..1	AN	EF_INS10_05
--	---------------	------	----	-------------

(\*) Le service n'accepte qu'une seule occurrence de cette donnée.

---

## Réponse

La structure de la réponse est identique à celle de WS\_INS1. Cf. chapitre 3.4.2.

## ANNEXE 1 LISTE DES ERREURS

Le tableau suivant complète la liste des erreurs du SIR documentées dans le document [Erreurs SIR]. Ce tableau est trié par code « insi\_xxx » croissant dans la colonne « Détail / Code ».

Ces erreurs sont propres au service INSi et la liste des messages d'erreur décrits ci-dessous est évolutive.

En cas d'erreur remontée par le service, le logiciel affiche, sans traitement, le libellé de l'erreur (colonne fault SOAP/Reason), suivi du code entre parenthèses (colonne fault SOAP/SubCode).

Le logiciel doit donner accès au détail de l'erreur (colonne Detail) au PS qui souhaite obtenir un complément d'information.

SOAP Fault			Detail		
Code	Subcode	Reason	Code	Severite	Descriptif
Sender	siram_10	Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande. Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.	insi_10	erreur	Soit le champ Matricule Individu doit être rempli, soit les champs Matricule OD, date de naissance et rang de naissance doivent être remplis.
Sender	siram_10	Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande. Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.	insi_11	erreur	Le champ date de naissance est obligatoire (recherche par Carte Vitale)
Sender	siram_10	Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande. Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.	insi_12	erreur	Le champ rang de naissance est obligatoire
Sender	siram_10	Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande. Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.	insi_13	erreur	Le champ Matricule OD est obligatoire
Sender	siram_10	Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande. Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du	insi_14	erreur	Le format du champ Matricule Individu est incorrect

		progiciel ou votre responsable informatique.			
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_15	erreur	Le format du champ Matricule OD est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_16	erreur	Le format du champ date de naissance est incorrect (recherche par Carte Vitale)
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_17	erreur	Le format du champ rang de naissance est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_18	erreur	Le champ Matricule Individu en sortie de l'appel à R1GI est vide
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_19	erreur	Le champ nom de naissance est obligatoire
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_20	erreur	Le champ sexe est obligatoire
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p>	insi_21	erreur	Le champ date de naissance est obligatoire (recherche par Traits d'identité)

		Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.			
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_22	erreur	Le champ prénom est obligatoire
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_23	erreur	Le format du champ nom de naissance est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_24	erreur	Le format du champ sexe est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_25	erreur	Le format du champ date de naissance est incorrect (recherche par Traits d'identité)
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_26	erreur	Le format du champ lieu de naissance est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_27	erreur	Le format du champ prénom est incorrect

Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_28	erreur	L'appel au service SLI/SRIIR (composant LOCA_J) est désactivé mais le matricule individu n'est pas présent dans le contexte DESIR.
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_29	erreur	Le format de la clé du Matricule Individu est incorrect
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_30	erreur	L'appel au service SRIIR (composant LOCA_J) est désactivé mais le Rattachement n'est pas présent dans le contexte DESIR.
Sender	siram_10	<p>Une erreur technique survenue sur votre poste de travail empêche le traitement de votre demande.</p> <p>Vous pouvez renouveler votre demande. Si le problème persiste, contactez l'éditeur du progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_31	erreur	Le champ Matricule Individu en sortie de l'appel à SNGI est vide
Sender	siram_10	<p>Le service est temporairement inaccessible.</p> <p>Veillez renouveler votre demande ultérieurement. Si le problème persiste, contactez l'éditeur de progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_101	fatale	L'appel à LOCA_J renvoie une erreur.
Sender	siram_10	<p>Le service est temporairement inaccessible.</p> <p>Veillez renouveler votre demande ultérieurement. Si le problème persiste, contactez l'éditeur de progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_102	fatale	Le service R1GI renvoie une erreur.
Sender	siram_10	<p>Le service est temporairement inaccessible.</p> <p>Veillez renouveler votre demande ultérieurement. Si le problème persiste, contactez l'éditeur de progiciel ou votre responsable informatique.</p>	insi_103	fatale	L'appel à R1GI renvoie une erreur.

Sender	siram_10	Le service est temporairement inaccessible. Veuillez renouveler votre demande ultérieurement. Si le problème persiste, contactez l'éditeur de progiciel ou votre responsable informatique.	insi_104	fatale	L'appel à SNGI avec le Matricule individu renvoie une erreur technique.
--------	----------	---	----------	--------	---

## ANNEXE 2 GUIDE DE LECTURE

### Indications dans la marge



Les éléments importants et les remarques sont indiqués par une flèche dans la marge.



Les questions importantes sont indiquées par un point d'interrogation dans la marge.



Les alertes importantes sont indiquées par ce pictogramme dans la marge.



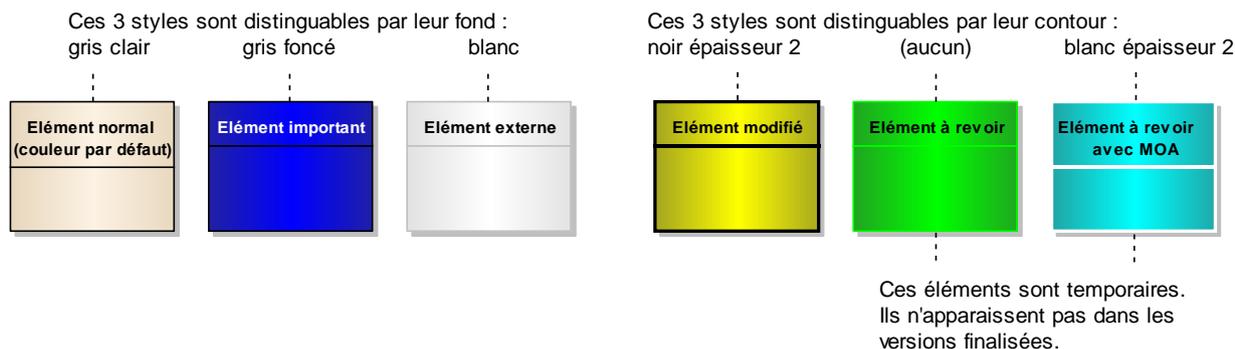
Les références documentaires sont indiquées par ce pictogramme dans la marge.

### Codes couleur

Les codes couleur suivants sont utilisés dans ce document :

- **Texte surligné jaune** = texte ajouté par rapport à la version <indiquer la version d'origine>
- ~~Texte barré ou barré surligné jaune~~ = texte supprimé
- **Texte surligné vert** = texte à revoir
- **Texte de couleur bleu ou surligné en bleu** = texte à revoir avec les membres

Pour les diagrammes les codes couleur sont les suivants :



---

## Exigences fonctionnelles

Par défaut, la totalité de ce document est constituée d'exigences fonctionnelles.

Cinq exceptions sont à noter :

- Dans les processus, il est possible de citer des étapes sans utilisation du système (fonctionnalités typées « métier »),
- Les règles de gestion de type « métier », « consigne utilisateur » ou « convention » ne font pas partie des exigences fonctionnelles (elles ne sont pas prises en charge par le système),
- Les illustrations et les exemples ne font également pas partie des exigences fonctionnelles. Ils sont précédés par la mention « Illustration » en marge. Il est également possible d'utiliser une étiquette « Préambule ».
- Les recommandations pour les développeurs et les éditeurs.

---

## Références

Certains éléments dans ce document sont référencés à l'aide d'un identifiant unique au sein de ce document. Les références suivantes sont utilisées :

- RG\_... pour les règles de gestion,
- EF\_... pour les entités fonctionnelles,
- CE\_... pour les cas d'erreur (arrêt du fonctionnement du système),
- CP\_... pour les cas particuliers (pas d'arrêt du fonctionnement du système),
- ...

Ces références sont utilisées pour faire des renvois explicites vers les éléments concernés.

N. B. pour une donnée unitaire, on ajoute l'indice de cette donnée à la référence de l'entité fonctionnelle. Par exemple : EF\_01\_01 est un renvoi vers la première donnée unitaire de l'entité EF\_01.